Situation des Kem One

Intervention de Gilles Ravache

Conférence de presse des élus des groupes Front de Gauche des Régions PACA et Rhône-Alpes

Gérard Piel, président du groupe Front de Gauche PACA
Gilles Ravache, président du groupe Front de Gauche Rhône-Alpes

Saint Fons, le 19 juin 2013

Si les élus Front de Gauche des Régions PACA et Rhône-Alpes ont décidé d'organiser cette initiative en commun c'est bien sûr parce que le dossier Kem One concerne nos deux régions.

Mais aussi parce que c'est un pan du tissu industriel du pays à travers Kem One qui est menacé.

La situation est alarmante et en tant qu'élus Front de gauche nous avons décidé de hausser le ton.

Quelle est la situation ?

Fos, Berre-Lavéra, Saint-Auban, en PACA, Balan et Saint Fons en Rhône Alpes, cinq usines sont menacées de fermeture, des milliers de salariés risquent de perdre leur emploi.

Dans ce Monopoly sordide ce sont aujourd'hui les 2.600 employés de Kem One dont 1780 en France et les milliers d'autres qui risquent de perdre leur emploi.

Au total la fermeture de Kem One France entraînerait directement la perte de 7.000 emplois selon les experts sollicités, avec une casse irrémédiable sur le tissu économique des territoires concernés. Compte tenu de son intrication au sein de l'industrie chimique ce sont en fait 20.000 emplois qui sont menacés.

Cette situation n'est pas due à la fatalité, elle est au contraire l'illustration parfaite du fonctionnement destructeur du capitalisme aujourd'hui.

Rappelons quelques faits :

Fin 2011, le groupe ARKEMA décide de se délester de sa branche spécialisée dans le PVC et Gary Klesh entre en scène.

Selon les ministres de l'époque Messieurs Besson et Barouin nous avions-là un industriel qui a, je cite : « *un titre de noblesse dans un certain nombre de secteurs comme l'aluminium, l'énergie ou la chimie* ».

Fort de ces garanties ministérielles le pôle Vinyle va être cédé pour 1 €uro à Klesh avec une trésorerie de 99,5 millions d'€ et un fond de roulement de 180 millions d'euros.
Ce qui fera dire à celui-ci: « *à une occasion au moins on m'a offert de l'argent pour que je reprenne une usine* ».

Lors de la cession d'Arkéma à Kem One un expert analyste à la Société Générale déclarait :

« *même s'ils payent 100 millions d'euros pour s'en débarrasser, ce n'est pas dramatique... Le marché, qui appliquait une décote sur le titre en raison de son caractère cyclique et de l'effet pénalisant des produits vinyliques n'a plus de raison de le faire*".

Le jour de la confirmation de la cession le titre d'Arkéma en bourse progresse de 13.97%.

Tout est donc pour le mieux dans le meilleur des mondes capitalistes. G. Klesh empoche 100 millions d'€ et les actionnaires d'Arkéma gagnent 15% du jour au lendemain.

Mais si le « Marché » a tout lieu d'être satisfait de la situation ; pour les salariés, la population et les élu-e-s que nous sommes, c'est inadmissible.

Pourtant certains ne sont pas dupes. Lors du Comité Central d'Entreprise du Groupe Arkéma le 2 février 2012, les représentants de la CGT déclaraient :

"*Ce pseudo-repreneur, plutôt fossoyeur, ne présente aucune victoire industrielle à son actif. Ni plus ni moins que des restructurations, des baisses de salaire et des fermetures d'usines*".

En fait d'industriel Klesh est un affairiste notoire qui a déjà à son actif la casse de nombreuses usines comme le groupe aluminium Zalco aux Pays-Bas, acheté en 2007 et liquidé en 2011 ou les chaussures Myrys en France achetées en 1998 et liquidées en 2001.

Chacun savait donc ce qu'il en était.

Un article du Monde paru le 17 mai dernier rappelait d'ailleurs « *les dirigeants d'Arkema et de Kem One eux-mêmes sont obligés de l'admettre : tout s'est passé comme l'avait anticipé la CGT.* »

Ainsi seule la CGT aurait su qui était ce Tapie puissance dix comme l'ont surnommé certains ?

Bien évidemment non !

Le gouvernement de Sarkozy comme les dirigeants d'Arkéma ont fait cette opération en toute connaissance de causes.

Et l'on peut d'ailleurs légitimement se poser la question de savoir si l'argent généreusement donné à Klesh ne l'était pas en rémunération de la prise en charge des licenciements à la place d'Arkéma, le tout désormais financé par la collectivité puisque Kem One est en faillite. Une action judiciaire est en cours à l'initiative de la CGT, pour casser la vente d'Arkéma à Kem One, nous espérons qu'elle aboutira.

G. Klesh déclarait à l'agence Reuters en novembre 2011 qu'il comptait « *investir 70 à 80 millions d'euros d'ici deux à trois ans et ne pas prévoir de changement sur le plan de l'emploi* ».

On sait ce qu'il en est, un pillage !

En effet entre temps la trésorerie a été versée à Kem One Trésorerie, quelques 100 millions d'euros se sont évaporés dans les paradis fiscaux et le groupe a accumulé un montant de dette colossal. En neuf mois une activité rentable qui dégage plus de 5% de profits a été conduite au dépôt de bilan.

Coupables de ce désastre industriel Arkéma et Klesh se renvoient la balle et Klesh envisage de demander des dommages et intérêts ! Tout cela donne la nausée.

La fermeture de Kem One s'ajouterait à la liste ininterrompue des fermetures d'usines et des licenciements.

Où en sommes nous aujourd'hui ?

Depuis vendredi nous savons que 7 déclarations d'intention de reprise ont été déposées auprès du tribunal.

3 émanant de fonds d'investissements, 1 d'un groupe industriel, 2 de personnes physiques et 1 portée par la CGT. A l'exception de la CGT, l'identité des porteurs de ces propositions n'a pas été rendue publique.

Au vu de l'expérience de la dernière année, ce qui importe est de construire un projet de reprise à moyen et long terme. Pour plusieurs raisons :

- Il s'agit d'une activité qui nécessite des investissements permanents. Elle tourne actuellement à plein. Il ne s'agit donc pas de moderniser un équipement obsolète mais d'envisager l'obligation d'investir régulièrement compte tenu du process industriel mis en œuvre. On parle de 400 millions € pour les prochaines années ;
- Nous avons à faire à une activité qui est étroitement imbriquée dans le tissu de l'industrie chimique.

Aussi les projets de reprise d'une petite partie de l'activité ne sont pas viables, les projets portés par des fonds d'investissement, largement spéculatifs, n'apportent pas l'indispensable sécurité de long terme.

La proposition de la CGT répond quant à elle aux exigences. Elle propose un consortium associant un repreneur industriel, les grands industriels qui ont intérêt à la poursuite d'activité Arkéma, Total, la prise de participation de l'Etat à hauteur de 35% (minorité de blocage). Elle propose également d'activer les dispositifs publics existants pour l'investissement. Nous la soutenons.

Que peuvent faire nos Régions?

Nos Régions conduisent des politiques pour l'emploi, multiplient les schémas de développement, créent des structures de soutien à l'économie, investissent dans la formation professionnelle des sommes importantes, tentent difficilement d'appuyer les emplois d'avenir, et dans le même temps des milliers d'emplois productifs seraient détruits.

Ce patronat, si prompt à conseiller les élus sur l'utilisation des fonds publics ou sur l'avenir de nos collectivités, organise sans état d'âme et en toute impunité la casse de notre industrie. Ce même patronat, soulignons-le en passant, auquel le Président de la République vient de mettre à disposition les emplois d'avenir dont le coût sera pris en charge par les finances publiques.

Nos deux institutions en Rhône-Alpes comme en PACA ont été saisies du dossier Kem One, comme l'a été le gouvernement via le ministre du redressement productif. Nous nous en félicitons.

Il est temps en matière d'industrie et de sauvegarde de l'emploi de prendre des mesures autres que des déclarations de bonnes intentions. L'Etat doit prendre ses responsabilités pour favoriser la poursuite de cette activité utile au pays, et prenne tous les moyens d'en assurer l'existence à moyen et long terme. C'est maintenant qu'il faut le faire. Maintenant c'est-à-dire dans les tous prochains jours.

C'est pourquoi nos deux groupes ont adressé un courrier à nos deux présidents de régions pour qu'ils poussent l'Etat à agir et que nos Conseils régionaux s'engagent.

.

Nous proposons :

1. que pour le dossier Kem One, nos deux Régions avec l'Etat prennent l'initiative **d'une table ronde avec les industriels concernés** et d'abord Arkéma et Total, qui ne peuvent pas se défiler dans ce dossier, mais également d'autres entreprises cotraitantes, sous-traitantes ou ayant intérêt au maintien de l'activité, pour que soit **constitué un consortium** à même de soutenir la reprise de l'activité du pôle vinylique ;
2. qu'un **plan d'assainissement des finances** soit bâti sur plusieurs années ;
3. que **l'Etat et la BPI** apportent les financements nécessaires.

   C'est d'autant plus possible que la BPI va être installée demain jeudi.

   Il faut utiliser le Fonds stratégique d'investissement (FSI) dont les objectifs d'investissement correspondent exactement au cas de Kem One :

   - entrer au capital d'entreprises dont les projets de croissance sont porteurs de compétitivité pour le pays ;
   - favoriser le co-investissement ;
   - accompagner les entreprises dans le moyen-long terme ;
   - prendre en compte les perspectives de stabilité et de recomposition de l'actionnariat pour décider de sa sortie.
4. que l'Etat, voire nos régions décident **d'entrer au capital** (au minimum de la minorité de blocage, 35%)
5. que l'Etat se donne enfin les moyens de **récupérer les sommes détournées** par G. Klesh.
6. Que les salariés de l'entreprise soient pleinement associés au plan de reprise

Enfin nous attendons que le tribunal de commerce accorde le temps nécessaire à la construction de ce projet de reprise.